

Mail reçu le 08/12/2021 à 16h20

A l'attention de Monsieur Hugues Morizot , Commissaire enquêteur

Monsieur,

Je me suis présenté en Mairie de Cestas ce jour à 14h00 où il m'a été répondu qu'il n'était plus possible de rencontrer le Commissaire enquêteur.

Je vous adresse en conséquence mon avis par le présent courriel.

Je suis opposé à ce projet pour les raisons suivantes :

1/ Ce projet n'a fait l'objet d'aucune annonce ni concertation préalable auprès de la population de Cestas. La première apparition publique de ce projet se fait au travers de la présente enquête.

2/ Ce projet, par son ampleur et sa localisation, est une aberration, allant à l'encontre de tous les objectifs, impérieux et urgents, de maîtrise de nos impacts collectifs sur l'environnement (cf. COP successives)

3/ Alors que la commune de Cestas se targue d' « une culture villageoise » , la construction de ce très vaste lotissement en pleine nature, va :

- Artificialiser des sols actuellement en zone boisée et humides,

- Contribuer à l'étalement urbain alors que toutes les recommandations urbanistiques visent plutôt à densifier les espaces urbains bâtis déjà existants. Ceci par l'élévation des constructions et non par un étalement urbain. Les différents cœurs de quartiers de la commune pourraient monter en R+2 ou même R+3 sans effet significatif sur l'esthétique architecturale générale (plutôt pauvre) de la commune

- Inciter les déplacements carbonés individuels (voiture), là également à l'encontre de tous les objectifs de réduction de la facture énergétique, puisque l'éloignement des nouveaux logements de tous commerces ou services de proximité rendra ces déplacements indispensables aux nouveaux habitants. On sait qu'un foyer éloigné d'un centre impose la possession d'au moins 2 véhicules.

- Entraîner des dépenses d'investissement et entretien collectives nouvelles (construction d'écoles maternelle et primaire, centre de santé, entretien des nouvelles voiries goudronnées,...), et donc accroître les impôts pour les habitants de la commune alors que d'autres infrastructures collectives existantes (telles les écoles dans d'autres quartiers) seront moins utilisées du fait du vieillissement de la population de Cestas. Et si l'on veut utiliser ces infrastructures existantes mais éloignées de ce nouveau lotissement, on en revient au point précédent d'inciter encore davantage les déplacements carbonés individuels des familles.

4/ la circulation en Gironde et particulièrement dans et à proximité de Bordeaux est devenue, à certaines heures (embauche et débauche), cauchemardesque, et ce dans des tranches horaires qui augmentent sans cesse.

S'agissant de la localisation précise de ce nouveau lotissement Lartigue, c'est tout simplement une folie :

- la zone, qui donne directement accès à l'échangeur de l'autoroute A63 (dans les deux sens) est déjà saturée (embouteillages dès 7h30 jusqu'à près de 9h00 puis à partir de 16h30/17h00), provoquant désormais par exemple des bouchons le matin remontant jusqu'à hauteur des ateliers municipaux de la zone de Marticot, car outre la circulation locale, des voitures venant de bien au-delà des communes limitrophes se concentrent, de facto, en ce point unique d'accès à l'autoroute.

Nota

Cette situation d'embouteillages chroniques incite les « petits malins » à utiliser des applications sur mobiles (tel Waze) afin de se dérouter, souvent à vive allure, par des voies secondaires (y compris de lotissements résidentiels) absolument pas conçues pour cela, créant des situations de danger pour les résidents (enfants se rendant à l'école, personnes âgées,...).

La zone comporte également un collège, pour lequel la dépose des collégiens par les parents (le matin à 8h00) vient ajouter une couche supplémentaire aux embouteillages dus aux embauches . idem pour les heures de sortie du collège/débauche.

Et le soir et le samedi, c'est l'attractivité du centre sportif du Bouzet (surtout en fin d'après midi) qui prend le relais

Ainsi, la construction d'un nouveau lotissement de 230 logements va impliquer, sans le moindre doute un afflux supplémentaire d'au moins 200 mais plus probablement 250 véhicules (embauches + dessertes scolaires vers les écoles maternelles et primaires)

Bien que n'habitant pas la zone où est envisagée ce mauvais projet (habitant à proximité du Bourg, derrière le Centre des pompiers), je suis opposé à ce projet néfaste à l'environnement, favorisant l'étalement urbain, la consommation inconsidérée d'énergie, la production de CO₂, les embouteillages, dégradant la forêt et la qualité de vie de Cestas, ...

En alternative, je suis favorable à la réalisation d'une étude concertée de la densification des cœurs de quartiers de Cestas pour accueillir de nouveaux habitants.

Cordialement,

Didier Ullmann

Lotissement Les Bois du Moulin

33610 Cestas